



HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Liberté
Égalité
Fraternité



GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE



PROGRAMME DU SEMINAIRE

« SECRET MEDICAL ET VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE »

Jeudi 15 septembre 2022 à 18 heures, Amphi 400

Modérateur : Dr **Thierry De Greslan**, président de la CME du Médipôle

18h00 : Accueil des invités et collation dans le hall de l'Amphi 400

18h30 : Allocutions

- Mot de bienvenue de Mme **Catherine Ris**, présidente de l'Université de Nouvelle-Calédonie
- Allocution de Mme **Isabelle Champmoreau**, vice-présidente du gouvernement
- Allocution de M. **Julien Pailhere**, Directeur de cabinet représentant le Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie

Partie juridique :

Loi 2020-936 du 30 juillet, visant à protéger les victimes de violences conjugales, modifiant l'article 226-14 du code pénal parue le 30 juillet 2020 au JORF

- M. **Yves Dupas**, Procureur de la République : « **Contexte, cadre juridique, modalités pratiques** »
 - Questions

Partie médicale :

- Introduction du Dr **Bruno Calandreau**, président de l'Organe de l'Ordre des Médecins de Nouvelle-Calédonie : « **Signalement et secret médical dans le cadre des violences conjugales** »
 - Questions
- Dr **Julien Lebon**, praticien hospitalier aux Urgences du Médipôle :
« **Le point de vue de l'urgentiste** »
 - Questions
- Mme **Céline Mériadec**, cadre supérieur sage-femme du Médipôle :
« **La grossesse, une occasion de repérage des violences conjugales** »
Témoignage de Mme **Anne Le Martelot**, sage-femme itinérante travaillant en lien avec M. le Procureur Yves Dupas
 - Questions